

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n° 15-11

Séance du 6 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAUULT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Procès verbal de la réunion du 11 février 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 11 février 2015 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte le procès verbal de la réunion du Comité syndical du 11 février 2015.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n° 15-12

Séance du 6 Octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAUULT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Procès verbal de la réunion du 18 mai 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 18 mai 2015 ;

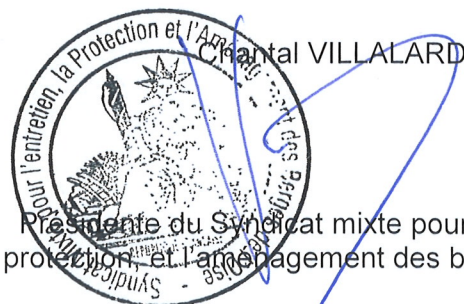
APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte le procès verbal de la réunion du Comité syndical du 18 mai 2015.



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-13

Séance du 6 Octobre 2015



Date de convocation :
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 26
Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAU, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BRED, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Budget supplémentaire 2015

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article 19 des statuts,
Vu l'article 16 du règlement intérieur,
Vu la délibération n°15-02 pour le vote du Budget primitif de l'année 2015,
Vu la délibération n°15-05 pour le Compte administratif de l'année 2014,
Vu la délibération n°15-06 pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,

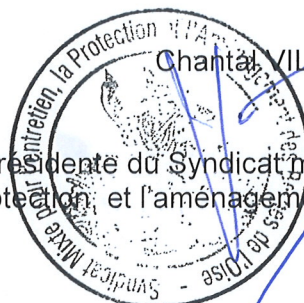
APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

APPROUVE par chapitre le Budget supplémentaire de l'exercice 2015 dont le montant s'élève à :

- pour la section de fonctionnement : 84 842,10 € répartis comme suit :
 - o chapitre 011 : 57 442,10 €
 - o chapitre 012 : 17 400,00 €
 - o chapitre 022 : 10 000,00 €
- pour la section d'investissement : 721 904,68 € répartis comme suit :
 - o chapitre 20 : 121 904,68 €
 - o chapitre 23 : 600 000,00 €

Chantal VILLALARD
Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-14

Séance du 6 Octobre 2015



Date de convocation :
Nombre de membres
En exercice : 40
Présents : 26
Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TURNERET, Gérard RUTAU, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BRED, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Approbation du règlement intérieur

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les articles L.2121-8 et L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts approuvés du Syndicat et l'article 37 de son règlement intérieur ;

Vu la séance du Comité syndical du 18 mai 2015 ;

Vu les modifications apportées au règlement intérieur;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité le règlement intérieur du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-15

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAUT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDAS, Cédric LAPORTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Subvention 2016 pour la cellule d'animation technique

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu le 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

AUTORISE la Présidente à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie les aides financières maximales prévues pour l'année 2016 dans le cadre du contrat d'animation 2013-2018.

Chantal VILLALARD



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-16

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAUT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation des travaux de restauration des berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L5721-2 du Code général des collectivités territoriales;

Vu l'article L211-7 du Code de l'Environnement;

Vu la séance du Comité syndical du 8 avril 2013 ;

Vu l'article 3a et 14 des statuts du Syndicat Mixte ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

PREND acte du dossier de Déclaration d'Intérêt Général

APPROUVE le lancement d'une procédure de déclaration d'intérêt général en vertu de l'article L.211-7 du code de l'environnement pour la réalisation des travaux du programme pluriannuel de travaux des années 3 et 4.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-17

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TURNERET, Gérard RUTAU, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Remboursement au Département du trop perçu par le SMBO dans le cadre des travaux années 2 et 3 et approbation de la convention de remboursement

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu la délibération n°02-31 du Conseil Général du 19 décembre 2008 ;

Vu la délibération n°07-11 du Comité syndical du 19 juin 2007 ;

Vu la délibération n°12-14 du Comité syndical du 19 juin 2012;

Vu la délibération n°13-17 du Comité syndical du 17 octobre 2013;

Considérant l'avance de subvention versée par le Conseil Général en 2008 et 2009 pour les travaux d'aménagement des berges prévus en année n°1 du programme pluriannuel et l'avance sur les études année 2 et 3;

Considérant l'ensemble des subventions versées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional d'Ile de France ;

Considérant le plafond d'aides publiques égal à 80% du montant HT des travaux.

Considérant la convention de remboursement d'un trop-perçu de subvention au profit du Conseil général du Val d'Oise

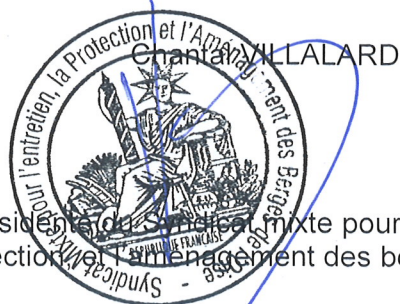
APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

AUTORISE la Présidente à procéder au remboursement du solde de subvention départementale correspondant à la somme de 53 150,33€ pour les travaux prévus en année n°1 du programme pluriannuel du Syndicat et les études des années 2&3, suivant la convention déjà établie.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-18

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TURNERET, Gérard RUTALT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Financement pour la pose de mobilier favorisant la continuité piétonne et limitant l'accès aux berges

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la séance du Comité syndical du 25 octobre 2006 ;

Vu la séance du Comité syndical du 06 février 2014 ;

Vu l'article 3c des statuts du Syndicat mixte ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

ADOpte à l'unanimité que la commune ou le membre adhérent devra s'acquitter de 50% du montant total des travaux relatifs à la pose de mobilier permettant de restituer une continuité piétonne sécurisée ou de limiter l'accès aux berges.

DIT que seules les opérations de pose de barrières, de passerelle et de garde corps sont concernées.

APPROUVE que cette participation locale devra être de rigueur si des travaux lourds préalables (type confortement de berges) sont à réaliser pour pérenniser la pose du mobilier.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-19

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Étaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTALT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Convention d'autorisation de passage temporaire pour l'entretien de la ripisylve des berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les Statuts du Syndicat mixte ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

APPROUVE le texte de la convention entre les propriétaires riverains privés et le Syndicat concernant l'autorisation de passage temporaire pour l'entretien de la ripisylve des berges de l'Oise.

AUTORISE la Présidente à signer les conventions avec les propriétaires riverains.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-20

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TURNERET, Gérard RUTAUT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de la commission départementale des risques naturels majeurs.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 1er octobre 2007,

Vu l'article R565-6 du code de l'environnement,

Considérant la nécessité de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant du SMBO au sein de la commission départementale des risques naturels majeurs.

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

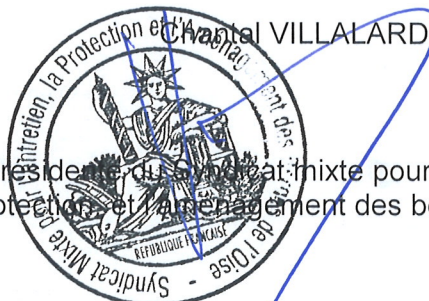
29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

DESIGNE Mme VILLALARD Chantal, déléguée titulaire, Présidente du SMBO et M. HERBELOT Pierre en tant que délégué suppléant, vice-président du SMBO, au sein de la commission départementale des risques naturels majeurs,

AUTORISE la Présidente à signer tous les actes relatifs à cette affaire.



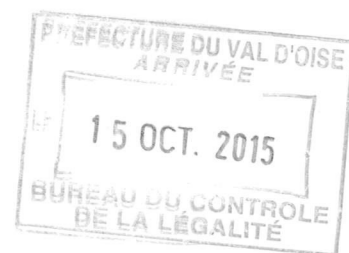
Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-21

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAU, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDA, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Création d'un poste d'agent de maîtrise, suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, modification du tableau des effectifs.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu la liste des candidats admis au concours externe d'agent de maîtrise territorial session 2015 du 16 avril 2015 du centre interdépartemental de Gestion de la grande couronne de la Région Ile de France,

Considérant l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le tableau des emplois fixé par délibération en date du 18 décembre 2013,

Considérant que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions remplies par l'agent,

Considérant que le grade à créer est en adéquation avec les fonctions remplies par l'agent,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

DECIDE de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 16 avril 2015 pour assurer des missions d'organisation et de coordination de travaux lié à la préservation de la ressource en eau et des milieux naturels dans le cadre des compétences du Syndicat mixte

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la création du poste

SUPPRIME le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

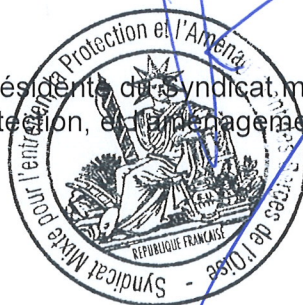
ADOpte le tableau des effectifs suivant à compter du 1^{er} novembre 2015 :

Cadre d'emploi	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Poste pourvu	Poste non pourvu	Dont Temps non complet
Technicien territorial	B	0	0	0	1	0
Agent de maîtrise	C	0	1	1	0	0
Agent technique 2 ^{ème} classe	C	1	0	0	0	0
Total des effectifs		1	1	1	1	0

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget du Syndicat mixte au Chapitre 012.

Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°15-22

Séance du 06 octobre 2015



Date de convocation :

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 26

Votants : 29

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30
salle de délibération du Conseil départemental du Val d'Oise sous
la présidence de Madame Chantal VILLALARD.

Etaient présents : Chantal VILLALARD, Daniel DESSE, Alexandre PUEYO, Gérard SEIMBILLE, Véronique PELISSIER, Armand PAYET, Sylvie COUCHOT, Frédéric TOURNERET, Gérard RUTAUT, Gilles LECAM, Anne FROMENTEIL, Michel JUMELET, Laurent TASSEIN, Joël BOUCHEZ, Christine COLLIN, Colette BRUNELIERE, Robert ANTOINE, Régis LITZELLMANN, Pierre HERBELOT, Morgan TOUBOUL, Florence FOURNIER, Gérard LEFEBVRE, Pascal HUGUENARD, Christine ABOULIN, Michèle BOUCHET, Georges ANDONI

Avaient donné pouvoir :

Monique MERIZIO pouvoir à M. Alexandre PUEYO, Joëlle GRILLON pouvoir à M. Pascal HUGUENARD, Emmanuel PEZET pouvoir à Michèle BOUCHET

Absents excusés :

Pierre-Edouard EON, Virginie TINLAND, Jean-Pierre MULLER, Béatrice BREDAS, Cédric LAPERTEAUX, Pierre FOIREST, Fabrice DHALEINE, Laurent POIRET, Richard FLAHAUT, Thierry SALLES, Laurent DE GAULLE

Objet : Convention d'accès aux restaurants administratifs du Conseil départemental

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les Statuts du Syndicat mixte ;

Vu la délibération du Conseil général en date du n°2-94 du 20 décembre 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

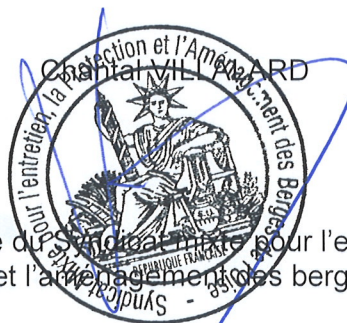
29 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

APPROUVE le texte de la convention entre le conseil Départemental et le Syndicat mixte des berges de l'Oise pour l'accès aux restaurants administratifs du Conseil départemental.

AUTORISE la Présidente à signer la convention.



Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise